

**LE ROUMAIN LANGUE SECONDE
CHEZ LES ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ DE DIPLÔME.
REPRÉSENTATIONS ET EFFETS DE SENS**

Monica Vlad & Anamaria Ioniță

Ecole doctorale de Sciences Humaines, Université Ovidius de Constanta

Mots-clés

roumain langue seconde – étudiants – mobilité de diplôme – entretien – représentations

Keywords

Romanian as a second language – students – degree mobility – interview – representations

Résumé

Cet article met en discussion la notion de roumain langue seconde et son applicabilité à un public particulier, d'extension récente, les étudiants étrangers en mobilité de diplôme. Ces étudiants qui viennent faire leurs études en Roumanie avec des projets de vie professionnalisants sont confrontés à l'apprentissage de la langue du pays d'accueil qui devient, pour eux, une langue seconde à usages et représentations multiples. À partir d'extraits provenant d'un corpus d'entretiens, sont examinés dans ce texte les contextes d'utilisation du roumain, les représentations des étudiants étrangers sur cette langue, les langues alternatives employées, ainsi que les enjeux de l'apprentissage du roumain pour ce public particulier.

Abstract

This article puts into question the notion of Romanian as a second language and its applicability to a particular audience, of a recent extension, foreign students in a degree mobility. These students who come to study in Romania with professional life projects are confronted with the learning of the language of the host country which becomes for them a second language with multiple uses and representations. The extracts from a corpus of interviews examine the contexts of Romanian use, the representations of foreign students on the language, the alternative languages used, and the issues involved in learning Romanian for this particular audience.

Introduction

Les travaux sur la notion de langue seconde sont nombreux et proviennent d'horizons théoriques différents (sociologie, didactique, théories de l'acquisition, etc.). Essentiellement francophones, ces recherches s'intéressent notamment à des questions liées à l'usage et à l'enseignement / apprentissage du français dans les anciennes colonies françaises ou auprès du public d'apprenants migrants.

Dans cet article, à partir de la notion polymorphe de langue seconde, nous allons nous intéresser à ses possibles applications à un contexte qui n'a pour l'heure pas été pris en considération de ce point de vue. Il s'agit du contexte de la Roumanie et de sa langue nationale, le roumain, ainsi que du public pour lequel la langue seconde n'a pas souvent été prise en compte en tant que variable caractéristique : le public d'étudiants en mobilité.

Nous allons, dans un premier temps, discuter les différentes approches de la notion de langue seconde afin de voir dans quelle mesure celle-ci peut être adaptée au contexte roumain et au public que nous avons circonscrit. Après un bref panorama de la situation des étudiants étrangers venus faire leurs études en Roumanie, nous allons examiner un corpus formé de fragments d'entretiens avec des étudiants inscrits à l'Université *Ovidius* de Constanta afin de voir quelles sont leurs représentations sur le roumain langue étrangère / langue seconde / langue de scolarisation / langue véhiculaire et quels peuvent être les effets de sens de ces représentations.

1. Le roumain langue seconde ?

La langue seconde représente « la ou les langues autres que la langue de première socialisation, apprise(s) par contacts fortuits ou lors d'un enseignement, que celle(s)-ci soi(en)t acquise(s) dans une situation où elle est/ elles sont employée(s) également hors de l'école (cf. l'usage de la langue française dans les anciennes colonies françaises par exemple) ou qu'elle(s) soi(en)t véritablement étrangère(s) » (Véronique, 1992). Il s'agit en même temps d'une notion « trans-territoriale » car pouvant embrasser des langues et des situations de communication multiples et différentes, et d'une notion « territorialisée » dans le sens où elle s'applique et est définie en fonction de certains contextes. Dans ces contextes, la notion de langue seconde présente aussi bien des similitudes que des différences. Ce sont les similitudes qui permettent de décrire la notion en tant que « construction abstraite » (Cuq, 1995), capable d'être définie et transférée à des situations de communication différentes.

Cette première définition, large, inclut la langue seconde dans la grande catégorie de la / des langues étrangères, qui comprend toutes les autres langues acquises / apprises par les locuteurs en dehors de leur langue de première socialisation. Définition trop englobante, elle nous sert de point de départ mais ne

permet pas de véritablement comprendre ce qui différencie la langue seconde des autres langues étrangères. Un deuxième point de vue s'avère nécessaire, qui focalise sur ce qui serait spécifique à la langue seconde :

Il [le français langue seconde] se distingue des autres langues étrangères (...) par ses valeurs statutaires, soit juridiquement, soit socialement, soit les deux, et par le degré d'appropriation que la communauté qui l'utilise s'est octroyé ou revendiqué. Cette communauté est bi ou plurilingue. La plupart de ses membres le sont aussi et le français joue dans leur développement psychologique, cognitif et informatif, conjointement avec une ou plusieurs autres langues, un rôle privilégié. (Cuq, 1991 : 139).

Cette deuxième définition permet de comprendre que la notion de langue seconde bénéficie de traits caractéristiques supplémentaires par rapport à la notion de langue étrangère : elle s'inscrit dans une dynamique sociale et remplit des rôles communicationnels distincts et bien définis. Par ailleurs, les locuteurs qui partagent la langue seconde forment une communauté au moins bilingue, pour laquelle la langue seconde en question vient après une / des langues premières, étrangères déjà apprises antérieurement.

« Abstraction didactique, qui prend sa valeur dans un environnement conceptuel didactique, et particulièrement dans l'opposition avec les concepts de langue maternelle et de langue étrangère » (Cuq, 1995), la prise en compte de l'enseignement/apprentissage de la langue seconde suppose, donc, des interrogations de nature diverse : quel est l'état des variations linguistiques répertoriées ?, qui sont les locuteurs concernés ?, pour quelles raisons sont-ils concernés ?, quelles sont les forces idéologiques en présence ?, quelles sont les conditions humaines locales ? etc. Les réponses à ces questions permettraient de dresser une image de la notion de langue seconde prise dans des déterminations contextuelles plus précises et plus productives, au carrefour entre les paramètres stables (compris dans les différentes définitions) et les variables circonstanciées.

Dans quelles conditions le roumain pourrait-il représenter une langue seconde pour le public d'étudiants en mobilité de plus ou moins longue durée ? Avant de répondre à cette question, examinons d'abord le statut de ce public particulier, à extension récente.

2. Le public des étudiants migrants

La migration des étudiants est de nos jours une réalité courante. Mis sous des étiquettes différentes en fonction de critères de classement hétérogènes, ils rentrent dans des classes telles « étudiants internationaux », « étudiants étrangers », « étudiants Erasmus », « étudiants en mobilité », « étudiants en migration », etc. Difficiles à décrire, ils se laissent toutefois classer par l'encadrement (séparé ou conjoint) dans quelques catégories que nous empruntons à Terrier (2009) :

– selon le profil des étudiants : critère de nationalité versus critère de résidence (temporaire ou non) ou d'études antérieures (ailleurs ou non) ; – selon l'objectif poursuivi : mobilité de diplôme, mobilité d'étude, mobilité de stage, mobilité d'apprentissage par les pairs ; – selon qu'il s'agit d'une mobilité encadrée ou institutionnalisée (dans le cadre d'un programme d'échanges ou d'accords bilatéraux) ou d'une mobilité spontanée à la seule initiative de l'étudiant ; – selon qu'il s'agit d'une mobilité libre (encadrée ou spontanée), d'une mobilité imposée dans le cadre d'un diplôme donné ou d'une mobilité de contournement pour échapper aux restrictions d'accès en vigueur dans le pays de résidence ; – selon le moment auquel elle intervient dans le parcours des étudiants : mobilité horizontale (à l'intérieur d'un même cycle d'études) ou mobilité verticale inter-cycles ; – selon la durée du séjour : une année ou un semestre universitaires, quelques semaines ou quelques jours. (Terrier, 2009)

Cette liste montre à quel point il est compliqué de parler du public d'étudiants qui fait l'objet de notre travail en utilisant des étiquettes ou des classes réductrices. D'autant que la Roumanie représente un pays dans lequel la présence de ces étudiants internationaux est récente et obéit, comme nous allons le voir plus bas, à des critères sensiblement différents de ceux qui ont été habituellement utilisés pour parler des mobilités estudiantines (voir par exemple Anquetil, 2012 ; Dervin, 2008, etc.). Considérée comme un pays du Sud jusqu'à très récemment encore, la Roumanie a intégré en 2007 l'Union Européenne, ce qui a déterminé un changement progressif de son statut, tout au moins en matière de reconnaissance des diplômes dans l'espace de l'Union. D'où, d'une part, une croissance progressive des mobilités Erasmus vers la Roumanie, et, d'autre part, une croissance de plus en plus marquée des mobilités de diplôme (de plus longue durée).

La préparation linguistico-culturelle des étudiants étrangers incombe le plus souvent aux établissements d'accueil et elle s'inscrit dans ce que M. Anquetil (2012) appelle « le paradigme de l'hospitalité ». Elle comporte des cours de langue et de civilisation offerts la plupart du temps par les Centres linguistiques des universités :

« Les quelques traces de cours spécifiques relevées sur les sites universitaires montrent que les formations se présentent le plus souvent en marge des cursus officiels des Facultés, le plus souvent dans les Centres Linguistiques. Ceux-ci confirment ainsi leur rôle essentiel d'agents de l'internationalisation en lien avec les bureaux des Relations Internationales des universités. » (Anquetil, 2012)

A côté de ces formations disparates de courte durée, les universités roumaines ont ouvert et développé les formations du type « année préparatoire de langue roumaine pour les étudiants étrangers », formations qui permettent aux étudiants souhaitant suivre des formations universitaires diplômantes en Roumanie d'apprendre le roumain pour des buts aussi bien académiques que d'usage courant.

Dans la partie suivante de cet article, nous allons présenter un bref panorama des étudiants qui viennent actuellement faire leurs études en Roumanie en proposant l'encadrement dans l'une des catégories présentées plus haut et en décrivant l'offre de cours de langue et de civilisation roumaine dispensés par les universités d'accueil. Ceci nous permettra de fournir des éléments de réponse à la

question initiale portant sur l'applicabilité de la notion de langue seconde à notre problématique de recherche.

3. Les étudiants étrangers venus faire leurs études en Roumanie

Le début du XXI^e siècle est marqué par une augmentation spectaculaire du nombre d'étudiants en mobilité internationale dans le monde. (...) Cette forte croissance du nombre d'étudiants internationaux est synonyme d'enjeux à la fois pour les pays de départ et pour les pays d'accueil, et souligne les inégalités entre les régions du monde. (...) Pour les flux d'étudiants originaires des pays en développement, la principale raison de mobilité est l'inégal développement des sciences, des techniques et de la recherche entre les pays du Nord et du Sud qui a généré un perpétuel mouvement de circulation des étudiants et des chercheurs. Les mouvements étudiants mondiaux suivent donc plutôt des trajectoires Nord-Nord ou Sud-Nord. (Terrier, 2009)

Ces remarques de Terrier nous invitent à considérer de manière nuancée les populations d'étudiants en mobilité. En effet, dans notre monde contemporain, la libre circulation et la virtualisation de la communication ont créé plus d'inégalités qu'on n'aurait pu attendre. Et c'est ce qui fait que les flux migratoires obéissent encore à des logiques traditionnelles (trajet vers le Nord...) et que les populations en mobilité ne cessent d'augmenter.

Où se situe la Roumanie dans ce flux migratoire ?

Les statistiques montrent que le nombre d'étudiants étrangers qui viennent faire leurs études en Roumanie a doublé pendant les dix dernières années, ce qui est sans doute dû à l'entrée du pays dans l'Union Européenne. Actuellement, les universités roumaines comptent plus de 20.000 étudiants étrangers. Les citoyens de pays de l'Union Européenne ou non-UE ont plusieurs modalités d'étudier dans les universités publiques et/ou privées accréditées de Roumanie :

- par le biais de bourses bilatérales offertes par l'État roumain en vertu des traités bilatéraux en vigueur,
- par le biais de bourses offertes par le Ministère des Affaires Etrangères,
- par le biais des programmes européens de coopération et de mobilité universitaire, comme Erasmus+ ou CEEPUS,
- en payant les frais de scolarité établis par chaque établissement d'enseignement supérieur.

Les étudiants étrangers peuvent faire leurs études universitaires tant en roumain, que dans une langue de circulation internationale : anglais, français ou allemand, dans l'un des domaines d'études : médecine générale, dentaire, vétérinaire, sciences politiques et administratives, sciences de l'éducation, culture et civilisation roumaine, journalisme, études techniques, pétrole et gaz, sciences économiques et agricoles, architecture, arts visuels, sport, etc.

Les distinctions fondamentales qui doivent être prises en considération pour caractériser ce public sont celle entre mobilité d'étude (Erasmus) et mobilité de diplôme d'une part, et celle entre mobilité encadrée et mobilité spontanée d'autre part : ces distinctions donnent lieu à des expériences nécessairement différentes, même si les données empiriques créditant cette hypothèse sont insuffisantes (Terrier, 2009).

Les étudiants étrangers qui choisissent de faire leurs études universitaires en roumain et qui ne parlent pas cette langue doivent suivre le programme d'études de *l'année préparatoire de langue roumaine pour les citoyens étrangers* d'une durée de deux semestres. Compte tenu de la forte demande pour l'année préparatoire, les universités roumaines qui organisent la classe préparatoire pour l'apprentissage de la langue roumaine ont considérablement augmenté leur offre. À présent, il existe 24 universités roumaines organisant ce programme d'études, parmi lesquelles nous citons : l'Université de Bucarest, l'Université Polytechnique de Bucarest, l'Université *Babes-Bolyai* de Cluj-Napoca, l'Université Technique de Cluj-Napoca, l'Université *Alexandru Ioan Cuza* de Iasi, l'Université de l'Ouest de Timisoara, l'Université *Stefan cel Mare* de Suceava, l'Université d'Oradea, l'Université *Ovidius* de Constanta, l'Université *Dunarea de Jos* de Galati, l'Université *1 Decembrie 1918* d'Alba Iulia, l'Université *Transilvania* de Brasov, l'Université de Craiova etc.

Les raisons pour lesquelles les étudiants étrangers choisissent la Roumanie sont différentes et nombreuses. Dans un article paru dans le journal roumain *Ziarul financiar*, le directeur du Centre intégré de l'éducation et de l'information de l'Université de Médecine et Pharmacie *Iuliu Hatieganu* de Cluj, déclarait en janvier 2016 que

*les étudiants étrangers choisissent d'étudier en Roumanie parce que la qualité de l'enseignement médical roumain est considérée appropriée pour pratiquer la médecine dans le monde entier, et parce que les citoyens de l'Union Européenne, avec une formation en Roumanie, peuvent poursuivre leurs études ou pratiquer la médecine partout dans l'Union Européenne, sans qu'une équivalence de ces études soit nécessaire.*¹

« Les frais de scolarisation très bas représentent également une raison d'attractivité pour les étudiants étrangers », explique dans un entretien Gigel Paraschiv, secrétaire du Ministre de l'Éducation². Enfin, la possibilité des universités de scolariser un nombre d'étudiants relativement important, en fonction des politiques universitaires locales, représente également un argument invoqué par les étudiants qui choisissent de venir faire leurs études en Roumanie, notamment dans des spécialisations pour lesquelles les autres pays européens imposent le *numerus clausus*. Comme l'explique Terrier (2009) dans son article portant sur les facteurs

1. Article réalisé par AdelinaMihai et publié le 22.01.2016 dans le journal *ZiarulFinanciar*, <http://www.zf.ro/profesii/educatia-la-export-pesto-20-000-de-studenti-straini-invata-in-facultatile-romanesti-14978309>, consulté le 18 février 2017.

2. <http://jurnalul.ro/supliment/drumul-catre-invatamantul-de-top/de-ce-vin-strainii-sa-studieze-in-romania-691289.html>

de mobilité et les inégalités Nord-Sud dans les migrations internationales pour les études,

les formations les plus demandées en Europe dans le domaine social et médical sont celles proposées dans des pays où les barrières d'accès sont moindres : en Belgique, en République slovaque, en Hongrie et en Pologne, les étudiants suivant ces formations représentent plus de 28 % des étudiants en mobilité. Ces chiffres s'expliquent en grande partie par les politiques de quotas mises en place dans de nombreux pays européens, alors qu'une directive européenne prévoit la reconnaissance automatique des diplômes médicaux dans l'Union européenne. (Terrier, 2009)

La Roumanie, même si elle n'était pas encore citée dans l'article de 2009, fait partie de la même catégorie de pays d'accueil.

Les entretiens que nous avons réalisés au cours des mois de février et mars 2016 avec vingt étudiants étrangers de l'Université *Ovidius* Constanta dans le cadre d'une recherche confirment ces propos. Ceux-ci disent choisir la Roumanie pour faire leurs études universitaires ou post-universitaires pour les raisons suivantes :

- avoir des diplômes reconnus automatiquement dans tous les pays de l'UE ;
- bénéficier de frais de scolarité et de frais de vie beaucoup moins chers en Roumanie que dans d'autres pays européens ;
- avoir l'occasion de découvrir un autre système éducatif, avec d'autres méthodes d'enseignement ;
- avoir accès à un enseignement supérieur de qualité ;
- bénéficier de différents programmes de stage ou d'échange en Europe ;
- avoir l'opportunité d'étudier dans un contexte multiculturel grâce à la présence des étudiants internationaux provenant du monde entier ;
- apprendre une nouvelle langue, le roumain ;
- découvrir une nouvelle culture ;
- avoir l'opportunité de construire leur carrière ;
- se connaître mieux et se développer personnellement et professionnellement.

En outre, il y a des étudiants qui viennent en Roumanie parce que ce pays est vu comme un pays sûr, si nous prenons en considération le fait que certains parmi les étudiants en mobilité viennent de pays confrontés actuellement avec des conflits armés, avec la violence civile ou les actes de terrorisme.

Il y a également des étudiants étrangers qui viennent en Roumanie pour continuer en quelque sorte la tradition de leurs parents qui ont étudié dans l'une des universités roumaines renommées ou suite aux recommandations de leurs amis qui ont y étudié à un certain moment. Depuis quelques années, le Ministère roumain de l'éducation organise des foires d'éducation à l'étranger pour augmenter le nombre des étudiants internationaux présents dans les universités roumaines.

Quant à l'origine de ces étudiants nous remarquons l'énorme diversité des pays de provenance. Actuellement, l'Université *Ovidius* de Constanta compte 1185 étudiants étrangers pour l'année universitaire 2016/2017, sur le total d'environ 15.000 étudiants. Ceux-ci sont d'origine différente. Ils viennent (dans l'ordre décroissant du nombre d'étudiants par pays) de France, de Bulgarie, de Turquie, de Grèce, d'Espagne, de Chypre, de République de Moldavie, d'Albanie, de Macédoine, de Finlande, de Suède, de Norvège, du Portugal, de Grande Bretagne, d'Irlande, de Pologne, de Suisse, d'Allemagne, d'Ukraine, d'Angola, de Jordanie, du Turkménistan, du Pakistan, du Maroc, de Syrie, d'Irak, du Liban, du Soudan, de Tunisie, du Cameroun, de Côte d'Ivoire, du Brésil, des Etats Unis, de Palestine, d'Afghanistan, d'Arabie Saoudite, du Koweït, du Rwanda, du Nigeria, d'Israël, d'Egypte, du Canada, d'Inde, du Sri Lanka, de Malaisie, de Singapour, du Japon, ou du Yémen.

Le tableau 1 illustre la distribution par cycle d'études des étudiants internationaux de l'Université *Ovidius* :

Cycle d'études	Nombre d'étudiants étrangers de l'Université <i>Ovidius</i> de Constanta Année académique 2016/2017
Licence	1055
Master	15
Doctorat	12
Internat	37
Année préparatoire	66
Total	1185

Tableau 1. Nombre d'étudiants étrangers de l'Université *Ovidius* de Constanta.

Les données recueillies montrent que les facultés choisies par les étudiants internationaux présents dans l'Université *Ovidius* de Constanta sont différentes : médecine générale et dentaire, pharmacie, sciences économiques, histoire et sciences politiques, ingénierie, constructions, lettres, sciences de la communication, droit, mathématiques, informatique, théologie, géographie.

En termes de tendances, la plupart des étudiants inscrits dans l'année préparatoire postulent pour des études médicales, les facultés de médecine générale et de médecine dentaire réunissant environ 90 % de ceux qui finissent l'année préparatoire en juin 2017.

Pour ce qui est de leurs pays de provenance, il s'agit notamment d'étudiants qui viennent des pays du Sud, ce qui confirme d'une certaine manière les observations de Terrier (2009) concernant le sens des flux migratoires. En effet, même si traditionnellement considéré pays du Sud (dans les statistiques de l'Agence

Universitaire de la Francophonie, par exemple), la Roumanie est passée récemment vers la catégorie des pays « du Nord », notamment par son intégration dans l'Union Européenne. Cette intégration permet aux diplômés des universités roumaines la reconnaissance automatique de leurs diplômes dans les pays de l'Union. D'où une tendance croissante de migration de diplômé dans le sens pays du Sud (Moldavie, Albanie, Macédoine, etc.) vers la Roumanie.

4. Le rapport des étudiants avec le roumain langue du pays d'accueil

Il faut dire, avant tout, que cette problématique ne peut pas concerner l'ensemble des étudiants étrangers inscrits à l'Université *Ovidius* de Constanta. En effet, pour les étudiants venus en mobilité de courte durée, du type semestre / année Erasmus essentiellement, le roumain reste, souvent, une langue étrangère peu utilisée. Comme l'explique Bonnet (2012 : 40) dans un rapport pour le CIEP sur la mobilité des étudiants Erasmus, en citant des recherches récentes de Papatsiba (2003) et de Dervin (2008),

la non-maîtrise de la langue du pays d'accueil entraîne des phénomènes de regroupement en « tribus » (Papatsiba, 2003), qui ne facilite pas l'intégration des étudiants étrangers, ni le développement de compétences linguistiques dans d'autres langues que l'anglais (Dervin, 2008).³

Les étudiants Erasmus venus à Constanta choisissent souvent des filières en anglais ou viennent étudier les langues étrangères à la Faculté des Lettres, là où les cours sont proposés directement en langue étrangère (français, anglais, italien, allemand, turc).

La situation n'est pas la même pour les étudiants qui intègrent l'année préparatoire, dans le but de continuer des études en Roumanie. Pour ces derniers le roumain est censé devenir une langue d'intégration sociale. C'est uniquement de ce public que nous allons nous occuper dans ce qui suit.

Si l'on revient aux classements possibles des mobilités de ce public particulier (voir plus haut, Terrier 2009), on se rend compte qu'il s'agit d'étudiants de nationalité étrangère souvent en résidence temporaire à Constanta, qui se trouvent en situation de mobilité de diplôme, situation spontanée, dérivée de la seule initiative de l'étudiant (ou de sa famille). Quant au moment dans lequel la mobilité intervient dans le parcours des étudiants, il s'agit aussi bien de mobilités horizontales (à l'intérieur d'un même cycle d'études), que de mobilités verticales inter-cycles (notamment Licence / Master) et, dans tous les cas, de mobilités de longue durée qui dépassent le plus souvent une année universitaire.

La langue roumaine représente, pour le public d'étudiants ainsi circonscrit, une langue autre que la langue de la première socialisation et qui est apprise aussi bien

3. <http://www.agence-erasmus.fr/docs/mobilite-Erasmus-CIEP.pdf>

par le biais de l'enseignement (dans le cadre des cours mis en place lors de l'année préparatoire) que par le biais de contacts fortuits, dans des situations d'usage hors de l'école. Car le roumain est, dans le contexte donné, aussi bien la seule langue officielle que la principale langue véhiculaire. La communauté dans laquelle s'inscrivent les étudiants étrangers en mobilité de longue durée à l'Université *Ovidius* de Constanta est une communauté bi ou plurilingue, le roumain jouant, dans le développement psychologique, cognitif et informatif de ses membres un rôle privilégié, avec une ou plusieurs autres langues.

Toutes ces caractéristiques nous permettent de définir le roumain utilisé par les étudiants étrangers inscrits en mobilité de diplôme spontanée, de longue durée, comme une langue seconde à usages et représentations multiples.

Ce sont ces usages et ces représentations que nous allons questionner dans ce qui suit, à partir d'un corpus d'entretiens recueillis auprès de vingt étudiants étrangers non-spécialistes de la langue et de l'année préparatoire inscrits à l'Université *Ovidius* de Constanta. Etant donné qu'il s'agit d'étudiants soumis directement ou indirectement à des situations qui impliquent le choix entre plusieurs langues d'usage, nous nous sommes posé plusieurs questions : quelles sont les langues qui composent le capital linguistique de ces étudiants ? Quelles langues utilisent-ils dans le contexte actuel de mobilité / de migration ? Quelles fonctions attribuent-ils aux différentes langues de leur répertoire ? Quelles sont leurs représentations par rapport au roumain langue étrangère / véhiculaire ?

Nous avons donc identifié, sur la base du volontariat, vingt étudiants sur le total des 66 étudiants inscrits dans l'année préparatoire et les avons soumis à un entretien semi-directif individuel oral lors duquel nous les avons interrogés sur ces problématiques. Le corpus transcrit comprend environ 3,5 pages / entretien, donc un total d'environ 70 pages.

Les entretiens se sont déroulés lors du mois de mai 2016, en roumain, la plupart des personnes questionnées ayant une compétence de compréhension orale en roumain langue seconde suffisante, sachant qu'elles avaient suivi au moins sept mois de cours intensifs de roumain lors de l'année préparatoire.

Quant au profil des personnes interrogées, il s'agit d'étudiants provenant de Bulgarie (5 étudiants), Albanie (4 étudiants), Macédoine (4 étudiants), Turkménistan (3 étudiants), Israël (3 étudiants) et Jordanie (1 étudiant). Ils ont tous entre 20 et 25 ans et il s'agit de seize femmes et de quatre hommes. Ils sont inscrits en Médecine générale (12 étudiants), en médecine dentaire (3), en kinésithérapie (3) et en cinématographie (2).

Les fragments que nous citons dans ce texte ont été anonymés. Nous avons toutefois conservé l'identification par le pays d'origine car ce paramètre nous paraît important dans l'interprétation des données et dans la compréhension des différentes références aux langues d'origine.

Au niveau des réponses obtenues, nous avons pu recueillir des fragments avec des alternances entre le roumain et l'anglais ou l'italien, qui ont été transcrits tels quels. Les fragments en roumain ont été traduits par nos soins. Seules ces traductions apparaissent dans le corps du texte.

4.1. Les représentations des étudiants sur la langue roumaine

Nous avons demandé aux étudiants de décrire la langue roumaine et nous avons remarqué, sans grande surprise, que la plupart des adjectifs évaluatifs employés par les sujets s'inscrivent dans un paradigme stéréotypique valorisant :

(1) « le roumain est une belle langue, it sounds not like l'allemand, qui est une langue strong, hard // le roumain est plus facile. » (étudiante bulgare)

(2) « [...] j'ai aimé le roumain depuis le début, c'est une langue belle à parler / [...] maintenant je l'aime bien // j'ai dit que c'était une langue belle / j'aime bien le parler sans faire de fautes. » (étudiante albanaise)

(3) « J'aime bien le roumain, c'est une très belle langue. » (étudiant turkmène)

(4) « Le roumain est une langue mélodieuse. L'arabe est ok parce que je m'y suis habituée mais mes collègues, lorsqu'ils entendent l'arabe me disent que c'est une langue difficile. L'arabe est difficile car il y a des sons qui n'existent ni en roumain, ni en anglais et je crois qu'il semble difficile lorsqu'on l'entend, comme l'allemand ou le russe. Mais le roumain est plus facile, plus flexible. » (étudiante jordanienne)

La récurrence de mots tels que « belle », « facile » ainsi que du verbe « aimer » ne doit tout de même pas tromper, car les étudiants parlent également dans leurs réponses des difficultés rencontrées dans leur apprentissage du roumain, difficultés qui s'inscrivent également dans une série stéréotypique (difficulté d'apprentissage de la grammaire du roumain, de sa prononciation) :

(5) « la grammaire du roumain est trop difficile. » (étudiante macédonienne)

(6) « le roumain est plus difficile par rapport à l'anglais, au turkmène ou au turc // la grammaire est trop difficile, à présent j'ai des problèmes avec la grammaire. » (étudiant turkmène)

(7) « Maintenant j'apprends le roumain, c'est une langue difficile, notamment à cause de la prononciation de certains mots, comme « câine » {chien} par exemple. » (étudiant israélien)

Ces représentations clairement stéréotypées sur les langues croisent une espèce d'imaginaire collectif qui « témoigne des valeurs que les membres d'un groupe se donnent en partage » (Charaudeau, 2006 : 52). Nous allons nous intéresser dans la suite de l'article aux propos tenus par les étudiants concernant les contextes d'usage du roumain langue seconde, les langues véhiculaires alternatives ainsi qu'à l'utilité qu'ils perçoivent d'avoir le roumain en partage dans les contextes discursifs qu'ils identifient.

4.2. Les contextes d'usage du roumain

Pour ce qui est, d'abord, des contextes d'utilisation du roumain, on constate une priorité claire donnée à une espèce de véhicularité courante qui dépasse de loin le cadre des études et qui inscrit le roumain dans la définition de la langue seconde donnée par Cuq (1991). Les étudiants étrangers venus faire leurs études à l'Université *Ovidius* disent utiliser le roumain pour des raisons assez semblables :

(8) « pour parler avec les gens, parce que ceux-ci ne connaissent pas le bulgare. » (étudiante bulgare)

(9) « avec mes collègues, avec les enseignants et avec mon copain. » (étudiante bulgare)

(10) « j'utilise le roumain au supermarché, à l'école, à la résidence universitaire, j'ai des amis roumains. » (étudiante albanaise)

(11) « avec ma sœur je parle le roumain parce que ma voisine de chambre est de Roumanie et une autre voisine est de Grèce et il n'est pas bon de parler dans nos langues parce que l'on vient de pays différents. » (étudiante macédonienne)

(12) « J'utilise le roumain à la fac, avec mes amies. En Médecine Dentaire il y a beaucoup d'étudiants roumains et peu d'étudiants étrangers et on ne parle qu'en roumain. » (étudiante jordanienne)

Quant aux langues « alternatives » mentionnées par les sujets, on rencontre autant l'anglais langue véhiculaire commune que leurs différentes langues de première socialisation :

(13) « Lorsque j'essaie de dire quelque chose en roumain et que je n'y arrive pas, j'utilise également l'anglais. » (étudiante bulgare)

(14) « J'utilise également l'anglais lorsque je n'arrive pas à bien m'exprimer, par exemple lorsque je fais mes courses ou dans la rue avec d'autres personnes, il m'arrive de parler l'anglais. » (étudiante bulgare)

(15) « Maintenant j'utilise beaucoup le roumain, avec tout le monde. Au début je ne l'utilisais pas beaucoup, j'utilisais l'anglais parce que je ne parlais pas le roumain. [...] Maintenant je parle peu l'anglais et beaucoup le roumain, j'ai changé de rôle. » (étudiante albanaise)

(16) « Ici, à Constanta, lorsque je suis venue la première fois, I told them to talk me in Romanian and I was trying to understand them and I was talking in English, but now they are talking me in Romanian, me too and I am trying to talk correct and they are correcting me. » (étudiante macédonienne)

Cet usage de l'anglais langue véhiculaire en alternance avec le roumain langue véhiculaire est spécifique au contexte socio-discursif auquel nous faisons référence : les étudiants étrangers venus faire leurs études en Roumanie sont en cours d'apprentissage du roumain, dont ils comprennent l'importance communicationnelle prioritaire. Ceci dit, ils sont censés faire également appel à un autre code lorsque le roumain n'est pas suffisant. Dans la situation d'hétérogénéité ethnique / langagière dans laquelle ils se trouvent, seule la solution de l'anglais s'avère adaptée (fait

mentionné également dans les recherches de Dervin 2008 sur les étudiants en mobilité Erasmus). L'alternance roumain / anglais est ici caractéristique du public d'étudiants étrangers et ne se retrouve pas ou presque pas dans les autres situations de langue seconde évoquées au début de l'article, là où le bi ou plurilinguisme auquel il était fait référence comportait l'usage du français langue véhiculaire et l'usage de la / des langues de première socialisation des sujets. Dans les exemples (15) et (16) pourtant, on voit bien le « changement de rôle » entre l'anglais langue véhiculaire et le roumain langue véhiculaire qui marque, à notre sens, chez les locuteurs interviewés, le passage vers le roumain langue seconde. Même si l'étudiante macédonienne utilise l'anglais dans sa réponse, elle se dit consciente du renversement d'importance des langues véhiculaires dont elle dispose une fois qu'elle a réussi à avancer dans l'étude du roumain.

Dans notre corpus, les langues de première socialisation sont mentionnées en lien avec les microgroupes d'étudiants provenant des mêmes pays que les étudiants questionnés :

(17) « Avec mon copain je parle le roumain et le bulgare. [...] Si je dois écrire mes devoirs, lorsque je lis quelque chose, j'utilise plus le roumain que le bulgare parce que c'est plus facile pour moi. » (étudiante bulgare)

(18) « Avec mon copain je parle en russe, mais avec les gens en Roumanie je parle en roumain. » (étudiant turkmène)

(19) « Lorsque je rencontre des collègues de Macédoine, on parle en macédonien. » (étudiante macédonienne)

(20) « Avec mes collègues d'Israël je parle en arabe, en anglais et un peu en hébreu. » (étudiant israélien)

(21) « A présent, j'utilise l'arabe et le roumain, moins l'anglais, cela dépend si je rencontre des non roumanophones, des non arabophones. Avec les copines de ma sœur qui sont étudiantes en Médecine et qui viennent de la Jordanie, de l'Irak, de l'Arabie Saoudite je parle l'arabe car certaines étudient en anglais, d'autres en roumain et on ne peut pas parler en roumain parce qu'elles ne comprendraient pas. » (étudiante jordanienne)

4.3. Les raisons invoquées pour l'apprentissage du roumain

Les raisons invoquées par les étudiants pour parler le roumain tiennent, d'une part à sa fonction véhiculaire (on doit parler le roumain pour se faire comprendre à Constanta, et plus précisément à l'école), mais également à des motivations individuelles liées à des projets de vie et professionnels :

(22) « J'essaie d'utiliser le roumain parce que j'essaie d'apprendre cette langue. » (étudiante bulgare)

(23) « J'utilise le roumain parce que je dois pratiquer cette langue. [...] J'aimerais parler plus en roumain avec mes collègues. » (étudiante bulgare)

(24) « *I prefer to speak more Romanian here and with my friends because I'm beginner and I want to learn faster.* » (étudiante macédonienne)

(25) « *Je voudrais faire des études de médecine et ici, en Roumanie, c'est très très compliqué parce qu'il faut, avant tout, connaître le roumain. Je voudrais connaître parfaitement le roumain, mais pour cela il faut étudier.* » (étudiante bulgare)

(26) « *La langue la plus importante pour ma carrière est le roumain. Les écoles roumaines sont bonnes, et les écoles de médecine de Roumanie sont même très bonnes. Per esempio, Tg. Mures est une école de médecine meilleure, difficile mais très bien.* » (étudiante albanaise)

(27) « *Je suis en Roumanie pour apprendre le roumain afin de suivre les études de la Faculté de Médecine. [...] La langue roumaine est utile pour moi parce que j'en ai besoin pour faire mes études en Médecine générale.* » (étudiant turkmène)

(28) « *Je voudrais rester en Roumanie, travailler ici.* » (étudiante jordanienne)

Pour la plupart des étudiants étrangers non-spécialistes de la langue et de l'année préparatoire, le roumain est considéré comme un outil qu'ils considèrent utile dans la mesure où il permet de faire les études et de construire une carrière. Ceci est également une particularité de ce roumain langue seconde que les étudiants sont en train d'apprendre / d'utiliser. Il sert non seulement de moyen de communication, mais également de voie d'accès à la professionnalisation.

Les questions empruntées à Cuq (1991) afin de décrire, au début de l'article, les particularités de l'enseignement / apprentissage de la langue seconde nous semblent pouvoir recevoir maintenant quelques éléments de réponse. Ces éléments sont spécifiques, d'une part, à toute situation de mobilité de diplôme, de relative longue durée, des étudiants étrangers, et, d'autre part, à la situation des étudiants étrangers de l'Université *Ovidius* de Constanta.

Dans un contexte dans lequel le roumain standard est de mise, les locuteurs étudiants étrangers venus faire leurs études en Roumanie afin d'obtenir des diplômes roumains sont censés apprendre cet idiome pour des raisons liées autant à son usage quotidien qu'à leur scolarité spécifique. Arrivés en Roumanie avec des projets de vie et d'études spécifiques (certains souhaiteraient s'installer en Roumanie, d'autres viennent uniquement pour obtenir les diplômes dans des universités réputées pour leur qualité et pour les coûts moindres), ces étudiants en mobilité développent une motivation claire pour l'étude du roumain et c'est ce qui leur permet d'avancer dans l'étude de la langue de manière plus rapide et c'est ce qui explique, à nos yeux, le fait que la plupart des sujets interviewés ait réussi à répondre à l'entretien en roumain après quelques mois seulement d'apprentissage.

Si pour des chercheurs tels que Ngalasso et Vigner (1992 : 43) le FLS est avant tout une langue de scolarisation, il nous semble, au bout de ce travail, que le statut du roumain langue seconde pour le public d'étudiants étrangers en mobilité de diplôme dépasse de beaucoup la langue apprise pour apprendre / enseigner d'autres

matières. Les effets de ces constats sur les stratégies d'enseignement / apprentissage du roumain lors des cours dispensés pendant l'année préparatoire restent à étudier.

Eléments de conclusion

Le public d'étudiants étrangers que nous avons pu circonscrire dans notre recherche bénéficie d'un statut social particulier : il s'agit d'étudiants provenant notamment de pays dits du Sud, venus en Roumanie pour faire des études de plus ou moins longue durée, dans le cadre de projets de vie professionnalisants. Dans ces projets, l'apprentissage du roumain comme langue du pays de scolarisation mais également comme langue du pays d'accueil joue un rôle très important. Ceci induit des représentations stéréotypées largement positives liées à cette langue et à son apprentissage.

À la suite de quelques mois de cours intensifs de roumain langue étrangère, les étudiants sont à même de participer à un entretien en roumain en utilisant *a minima* des alternances codiques avec d'autres langues. Leur performance en roumain est sans doute due aussi bien à l'enseignement qu'à la forte motivation qui précède et accompagne leur apprentissage.

Les étudiants définissent, dans leurs réponses, le roumain comme langue véhiculaire prioritaire en déclinant des contextes d'usage très variés et qui dépassent le simple cadre scolaire. Ils relient ces contextes autant à une véhicularité normale de la langue locale qu'à leurs projets d'apprentissage et de professionnalisation.

À la différence des contextes habituels de définition des langues secondes (notamment les anciennes colonies françaises), le roumain n'apparaît pas ici en alternance communicationnelle avec les langues de première socialisation des apprenants, mais avec l'anglais, langue véhiculaire plus englobante – étant donné les milieux multiculturels dans lesquels s'inscrivent les étudiants. Les langues de première socialisation des sujets marquent leur appartenance à des groupes homogènes d'étudiants provenant du même pays d'origine, mais elles sont moins présentes dans le répertoire communicationnel courant.

Ces éléments descriptifs, quoique reliés à un contexte géographique et social bien précis, permettent d'avancer dans l'étude des pratiques langagières des étudiants se trouvant en mobilité de diplôme, public en expansion constante dans le monde actuel. Alors que le concept de langue seconde semblait entré en désuétude dans la recherche didactique francophone et que sa synonymie relative avec le français langue étrangère tentait d'en cacher les particularités épistémologiques et didactiques, grâce à ce nouveau type de public, de nouvelles langues secondes apparaissent, qui relient entre elles des communautés fondées par des buts professionnalisants. Les stratégies d'enseignement / apprentissage de ces langues secondes en lien avec le public auquel on s'adresse restent encore largement à explorer.

Bibliographie

Anquetil, M. (2012). La préparation linguistico-culturelle des étudiants Erasmus au départ pour la France : pour un projet d'interdidacticité franco-italienne. *Repères-Dorif, Le français dans le contexte plurilingue des Centres Linguistiques Universitaires italiens, 1*. Récupéré du site de la revue : http://www.dorif.it/ezine/ezine_articles.php?art_id=9.

Bonnet, A. (2012). *La mobilité étudiante Erasmus. Apports et limites des études existantes*. Sèvres : Centre International d'études pédagogiques. Récupéré de <http://www.agence-erasmus.fr/docs/mobilite-Erasmus-CIEP.pdf>.

Charaudeau, P. (2006). L'identité culturelle entre soi et l'autre. Dans : L. Colles, J.-L. Dufays & F. Thyron (Dir.). *Quelle didactique de l'interculturel dans les nouveaux contextes du FLE/S ?* Louvain-la-Neuve : Éditions Modulaires Européennes, 41-57.

Cuq, J.-P. (1991). *Le Français langue seconde – Origines d'une notion et implications didactiques*. Paris : Hachette.

Cuq, J.-P. (1995). Le FLS : un concept en question. *Tréma, 7*. Récupéré du site de la revue : <http://trema.revues.org/2153>.

Dervin, F. (2008). *Métamorphoses identitaires en situation de mobilité*. Turku : Presses Universitaires. Récupéré de <http://doria32-kk.lib.helsinki.fi/bitstream/handle/10024/36411/B307.pdf?sequence=1>.

Maurer, B. (1995). La didactique du FLS, entre approches communicatives et français de scolarisation. *Tréma, 7*. Récupéré du site de la revue : <http://trema.revues.org/2165>.

Ngalasso, M. & Vigner, G. (Dir.) (1992). Français langue seconde, *Études de Linguistique Appliquée, 88*.

Papatsiba, V. (2003). *Des étudiants européens : Erasmus et l'aventure de l'altérité*. Bern : Peter Lang.

Terrier, E. (2009). Les migrations internationales pour études : facteurs de mobilité et inégalités Nord-Sud. *L'Information géographique, 4(73)*. Récupéré de : <https://www.cairn.info/revue-l-information-geographique-2009-4-page-69.htm>.

Véronique, D. (1992). Recherches sur l'acquisition des langues secondes : un état des lieux et quelques perspectives. *Acquisition et interaction en langue étrangère, 1*, Récupéré du site de la revue : <http://aile.revues.org/4845>.